

Formation : Maîtriser la comptabilité fournisseurs

Cours pratique - 2j - 14h00 - Réf. FOU

Prix : 1540 € H.T.

★★★★☆ 4,5 / 5

BEST

Clé en main

Formation éligible au financement Mobilités

Cette formation vous permettra de connaître et d'appliquer les règles juridiques, comptables et fiscales de la comptabilité fournisseurs. Vous appréhendez également l'apprentissage des écritures comptables fondamentales.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Passer les principales écritures comptables relatives aux opérations avec des fournisseurs
- ✓ Enregistrer les opérations d'achats de biens, de services et d'immobilisations
- ✓ Appréhender les différents modes de règlements et maîtriser les calculs de TVA
- ✓ Réaliser les opérations d'arrêts comptables et écritures de régularisation liées aux opérations avec des fournisseurs

Public concerné

Comptables uniques de PME, responsables comptables ou financiers, collaborateurs d'un service comptable.

Prérequis

Connaissances de base de la comptabilité générale.

Vérifiez que vous avez les prérequis nécessaires pour profiter pleinement de cette formation en faisant [ce test](#).

Méthodes et moyens pédagogiques

Travaux pratiques

Etudes de cas à partir de documents réels (factures, pièces de banque). Feuilles de travail Excel adaptées au contrôle des comptes.

PARTICIPANTS

Comptables uniques de PME, responsables comptables ou financiers, collaborateurs d'un service comptable.

PRÉREQUIS

Connaissances de base de la comptabilité générale.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Principes comptables fondamentaux

- Le Plan Comptable Général de l'entreprise.
- Présentation du bilan et du compte de résultat : focus sur les comptes fournisseurs et les charges.
- Chaînage comptable : journaux, Grand-Livre, balance.
- Importance des pièces justificatives : les factures fournisseurs.
- Comptes rattachés, les régularisations des fournisseurs.

Etude de cas

Se familiariser avec les comptes du Plan comptable Général (PCG) fournisseurs. Construire les documents comptables (journaux, balances ...).

2 Ecritures de la comptabilité Fournisseurs

- Rappel du mécanisme comptable donnant naissance aux comptes fournisseurs.
- Comptabilité auxiliaire : création, analyse et suivi des comptes fournisseurs.
- Principes de TVA. Déductible ou récupérable sur débits, sur encaissements. TVA en France, dans l'UE et à l'étranger.
- Les opérations d'achats. Immobilisations et charges.
- La comptabilisation des achats de biens, de services, d'immobilisations. Factures, avoirs.
- Spécificité des achats à l'étranger. Rabais, remises, ristournes obtenus. Retenue de garantie, révision de prix.
- La trésorerie. Etude et comptabilisation. Modes de règlement. Escomptes obtenus. Différences de change.
- Impact de la loi de modernisation économique sur les règlements fournisseurs.

Etude de cas

Calcul de TVA mensuelle sur les débits puis encaissements. Saisie de pièces justificatives, de factures d'avoirs et d'escomptes. Enregistrement de règlements, de dénouement de dettes fournisseurs.

3 Arrêtés des comptes et écritures de régularisation

- Etude et comptabilisation. Factures et avoirs à recevoir.
- Charges constatées d'avance. Ecart de conversion.
- Provisions pour risques et charges liées aux fournisseurs.
- Etats fiscaux concernés par les comptes fournisseurs.

Etude de cas

Régularisation des excédents ou insuffisances de charges à travers des travaux de clôture.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

4 Travaux de cohérences comptables

- Apurement et analyse des comptes fournisseurs.
- Démarche de révision comptable visant à justifier de la réalité des soldes comptables.

Etude de cas

Identifier et résoudre des travaux de lettrages.

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Financement par les OPCO

- Adhérents Mobilités, découvrez les avantages négociés par votre OPCO en cliquant [ici](#)

Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 30 mars, 15 juin, 15 juin, 28 sep., 28 sep.,
16 nov., 16 nov.

PARIS LA DÉFENSE

2026 : 15 juin, 28 sep., 16 nov.